



**Service JEUNESSE**

# PROJET PEDAGOGIQUE

2019/2020

## Maison des jeunes



La Maison des Jeunes « La Gare » est une structure municipale rattachée au Service Jeunesse répondant aux normes de sécurité et sanitaires imposées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Elle fonctionne à l'année et pendant les vacances scolaires.

### I. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Pensée et construite autour d'un objectif précis, à savoir l'accueil d'un public adolescent âgé de 12 à 20 ans révolus, cette structure permet à l'équipe d'encadrement qualifiée et pluridisciplinaire de bénéficier d'un environnement matériel adapté aux besoins spécifiques de ce public et de mener des actions éducatives cohérentes en toute sécurité.

Par le biais d'activités variées et multiples, tant culturelles que sportives ou dites de « solidarité », l'équipe éducative veillera :

- A l'épanouissement personnel de chacun,
- A l'apprentissage de la responsabilité,
- A favoriser des comportements citoyens et à la participation d'actions citoyennes
- A l'apprentissage de la vie en collectivité,
- A l'esprit de solidarité et d'entraide,
- Au respect humain et matériel,
- Au civisme,
- A développer un climat d'entraide entre les jeunes
- Au développement de l'autonomie notamment à travers la gestion du planning d'activités par les jeunes (savoir faire des choix, gérer son temps et ses vacances),
- A prendre en compte le rythme des adolescents,
- A favoriser l'échange et la communication avec les jeunes mais aussi avec les familles
- A la sensibilisation à l'environnement,
- Au développement de la sensibilité artistique et à la création, (faire naître des émotions face à une œuvre...)
- A permettre le déclenchement et la découverte d'émotions nouvelles notamment à travers des visites culturelles...
- A favoriser l'expression (écriture-orale...),

- A favoriser la prévention en matière de santé et de sécurité routière,
- A favoriser la prévention de la petite et moyenne délinquance.

Un règlement de fonctionnement a été mis en place, celui-ci est signé par les parents et les jeunes (1 exemplaire conservé par la famille et un autre par la structure). Ce règlement, à vocation pédagogique, permet de responsabiliser (droits et devoirs) les parents et les jeunes. Il doit permettre de faciliter la communication et engendrer une meilleure compréhension du fonctionnement. Toujours dans le même esprit, les projets pédagogiques sont mis à disposition des familles.

D'autre part, l'équipe pédagogique est amenée à accueillir, parmi le public, des jeunes qui présentent des handicaps (psychologiques et moteurs). Afin de bien cerner et évaluer le type de handicap, une rencontre est effectuée en amont avec les parents. Celle-ci permet de déterminer si l'accueil de loisirs et son personnel sont en capacité d'accompagner ces jeunes dans des conditions satisfaisantes.

## II. MOYENS

### a) Les locaux

Ce lieu de vie permet aux adolescents de se retrouver en toute convivialité dans un espace bénéficiant de salles spécialisées, chacune d'elle étant réservée à un usage précis, à savoir :

- une grande salle d'activité polyvalente avec mezzanine et coin lecture,
- une cuisine équipée,
- un labo photo,
- un Point information Jeunesse,
- une salle insonorisée en sous-sol,
- une salle d'activité annexe,
- un terrain multisports.

### b) Les horaires de fonctionnement

- \* **Pendant le temps scolaire :**
- Mercredi : de 14h00 à 19h00
  - Samedi : de 14h00 à 18h00

☞ Ces permanences sont de type ouvert, les jeunes ont possibilité d'arriver et de repartir à leur guise.

- \* **HORS scolaire :**
- La Maison des Jeunes fonctionne du Lundi au Samedi selon le calendrier des congés scolaires hors jours fériés ou jours de fermeture de la mairie.

☞ Les horaires de fonctionnement sont en fonction du programme d'activités à la carte.

### c) L'encadrement

- un responsable de Service 3 UF DEFA/BEATEP / BAFD
- une animatrice permanente B.A.F.A/B.A.F.D
- un animateur permanent B.A.F.A/ BAFD en cours
- une animatrice BAFA le mercredi

- un animateur B.A.F.A le samedi après-midi
- Plusieurs animateurs (diplômés ) en renfort durant les vacances scolaires.

#### **d) Les activités proposées**

En fonction des objectifs fixés (Autonomie - créativité - civisme - hygiène- solidarité - Minutie...) par l'équipe, plusieurs types d'activités sont proposés. Une attention toute particulière a été portée concernant le coût des activités afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre.

#### **\* ACTIVITES :**

- De type culturel
- De type manuel
- De type scientifique
- De type sportif
- 

#### **\* SORTIES :**

- De loisirs
- Culturelles
- Sportives

#### **\* SPECIAL 14 ans et plus :**

- **Sorties de loisirs** : Restaurant - Patinoire -
- **Culturelles** : café théâtre - concerts...
- **Actions "Mode d'emploi 2h pour savoir »** : Cuisiner équilibré - Gérer un budget - Entreprendre de petites réparations - Remplir des papiers administratifs-visites d'entreprises-
- **Actions de prévention** : sécurité routière- santé...
- **Sorties éducatives** : Expositions - Salons de l'étudiant - Conférences.....
- **Un ou deux séjour (s) sportif (s) et / ou culturel (s)**

#### **\* ACTIONS SOLIDAIRES ET PARTICIPATION À LA VIE LOCALE**

- **Après-midi récréatifs/festifs municipaux** : Les jeunes en position d'aide à l'encadrement de jeunes enfants
- **Fête de l'Europe (fête locale)** : Les jeunes en position de responsables de stands Défilé de drapeaux Européens- Expo photos....
- **Participation à la journée du Patrimoine**
- **Participation active aux cérémonies commémoratives**
  - Participation à la journée des droits de l'enfant en partenariat avec l'UNICEF
  - Lien avec les maisons de retraite locales
  - Lien avec les partenaires sociaux locaux
  - Action avec des personnes présentant un handicap
  - Aide aux Restos du Cœur

## **\* ACTIONS DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT :**

- Découverte de la faune et de la flore
- Ateliers de sensibilisation au tri sélectif et à la notion de gaspillage

## **\* ACTIONS DE PREVENTION :**

- Ateliers sur la santé et l'équilibre alimentaire
- Ateliers sur la sécurité routière
- Rencontres formelles et informelles des jeunes et des familles en dehors de la Structure (animations de quartiers, médiation...)
- Développer et renforcer le partenariat avec les établissements scolaires et plus particulièrement en organisant des temps de présences, d'animation et d'information de l'équipe pédagogique au sein du collège et des lycées.

### **\* ACTIONS Information Jeunesse :**

- Visites d'entreprises locales
- Actions « 2h pour savoir » : aide à la rédaction de CV-